

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue à huis clos par voie de visioconférence, en raison de la pandémie du coronavirus COVID-19, le lundi 7 février 2022 à 19h30.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES PRÉCÉDENTES
- 4. RAPPORT DU MAIRE ET INFORMATION AU CONSEIL
- 4.1 rapport du maire
- 4.2 État des revenus et dépenses
- 5 QUESTIONS DU PUBLIC
 - question d'ordre général;
 - durée maximale: 20 minutes;
 - chaque intervenant doit s'identifier;
 - le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.
- 6. RAPPORT DES CONSEILLERS ET/OU QUESTIONS AUX OFFICIERS
- 7. ACCEPTATION DES COMPTES
- 7.1 comptes du mois;



8		OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS
8	.1	ouverture de soumissions - Fourniture de deux laveuses à pression à eau chaude
8	.2	mandat d'architecture pour l'usine d'épuration des eaux usées de Gaspé
8	.3	ouverture de soumission - Appel de propositions pour la conception et l'installation d'une expérience immersive pour le projet de Capitale des pêches maritimes du Québec
8	.4	services professionnels – Analyse de sécurité pour le passage à niveau de la rue du Quai
9		SERVICES MUNICIPAUX
9	.1	Protection contre les incendies
9	.2	Urbanisme, aménagement et environnement
9	.2.1	acceptation du point 5.A du procès-verbal du 15 septembre 2021 - Comité consultatif d'urbanisme
9	.3	Loisirs et culture
9	.3.1	autorisation course : Bouge ! Jusqu'au Bout du Monde
9	.3.2	projet pilote - Transport collectifs jeunes - Secteur Douglastown, Haldimand et York

9.7

9.7.1

Direction générale



9.3.3	programme URLS-GÎM - Développement loisir et sport
9.4	Travaux publics
9.5	Services administratifs
9.5.1	projet du sentier énergie à Douglastown - Réserve d'immobilisations du quartier 6
9.5.2	offre de services professionnels - Plans et devis pour la construction du chemin d'accès au hangar d'aviation à l'aéroport Michel-Pouliot de Gaspé
9.6	Services juridiques et greffe
9.6.1	modification à la résolution 20-05-009 - Promesse de vente de terrains - Parc industriel de Rivière-au-Renard - 2 734 047, 2 734 052, 2 734 053. 2 734 054 ptie, 2 734 055, cadastre du Québec - 9157-5837 Québec Inc. (Atelier de soudure Gilles Aspirault) et Sylvain-Luc Dufresne)
9.6.2	servitude de drainage - Développement Valka - rue Patrice-Quenneville
9.6.3	vente du lot 4 054 753. cadastre du Québec - Ministère des Transports du Québec - Port de Gaspé (Sandy-Beach)
9.6.4	vente - 27, boulevard York est

modification de la limite de vitesse sur le boulevard de Pointe-Navarre - Page 3 de 602



Demande au ministère des Transports du Québec

9.7.2	modification des heures d'ouverture - Bureau de poste Canada (Forillon)
9.7.3	proclamation de la première journée nationale de promotion de la santé mentale positive le 13 mars 2022
9.7.4	contribution financière 2022 au Transport adapté et collectif de la Côte-de-Gaspé Inc.
9.7.5	mise en place d'une voie protégée de virage à droite - Intersection du boulevard de York Sud avec la rue de l'Envol - Demande au ministère des Transports du Québec
9.7.6	participation de la Ville de Gaspé aux Assises 2022 de l'UMQ
9.7.7	demande d'autorisation pour l'augmentation des tarifs au Transport adapté et collectif de la Côte-de-Gaspé Inc.
9.7.8	demande de radiation volontaire d'un droit de résolution et d'une stipulation d'inaliénabilité - Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
9.7.9	procédure de recouvrement de taxes matricule : 0707-73-6727
9.7.10	procédure de recouvrement de taxes - Matricules : 0603-15-5984, 0503-68-7399, 0603-09-0333, 0503-34-6362 et 0503-75-8163
9.7.11	procédure de recouvrement de taxes - Matricules : 0503-89-7120 et 0503-96-0412
9.7.12	adoption du budget 2022 de la stratégie d'attraction de la main-d'œuvre «

Gaspé Pur Plaisir

9.8 Ressources humaines

10. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

- décrétant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux de la Ville de Gaspé et remplaçant le règlement 1345-17 et ses amendements
- décrétant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux de la Ville de Gaspé et remplaçant le règlement 1193-12 et ses amendements
- décrétant un emprunt et une dépense d'une somme de 278 217 \$ pour la réalisation de travaux de réfection de composantes des réseaux d'aqueduc et d'égout

11. AVIS DE MOTION

12. RAPPORT DES COMITÉS

12.1 comité consultatif d'urbanisme

13. AFFAIRES NOUVELLES

14 QUESTIONS DU PUBLIC

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes:



- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

15. FERMETURE DE LA SÉANCE

Isabelle Vézina, Greffière